

# COMMUNE D'HAUTOT-SUR-SEINE

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 octobre 2021

Présents :

Jean-Louis ROUSSEL, Alain LANGLOIS, Christiane SOUDE, Marc DEGRAVE, Catherine CARON-LANGLOIS, Rosine CAQUELARD, Roger TOUZE, Roger JEAN, Christophe CERQUEIRA, Corinne FOURNIER

Secrétaire de séance : Corinne Fournier

La séance est ouverte à 18 heures

- 1) Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 21 juillet 2021.  
Adopté à l'unanimité.
- 2) Adhésion à Seine Maritime Attractivité  
Validée.  
Recours à cette structure du département sur les conseils du CAUE pour bénéficier de compétences pour les travaux de rénovation en termes de plan de financement et de choix d'architectes.  
L'adhésion coûte 0,40c/h. à la commune.  
Une réunion avec Mme Corruble, notre correspondante, a permis d'arrêter le choix sur le cabinet A2B qui part pour un projet de rénovation du logement locatif de l'école sur une base globale de 120 000€ HT.  
On attend les devis des architectes pour lancer les demandes de subventions (DETR, DSIL).  
Le dossier sera soumis au prochain conseil municipal après consultation de la commission travaux pour validation des différentes tranches.  
Adopté à l'unanimité.
- 3) Fixation d'un tarif de prestation pour le désherbage et l'entretien de la voirie.  
Après avoir constaté que plusieurs trottoirs - dont la responsabilité incombe aux résidents - posaient des problèmes d'entretien et de sécurité et malgré les relances de la mairie, il est proposé de recourir à l'employé municipal pour assurer ce travail de mise en sécurité. Par délibération, le conseil municipal fixe le tarif à 30€ de l'heure, le Trésor Public qui se chargera du recouvrement.  
Adopté à l'unanimité.
- 4) Le point 4 est reporté au prochain conseil dans l'attente d'explications concernant les travaux de la « maison de l'école ».
- 5) Délibération sur le renouvellement du contrat d'assurance des personnels municipaux au Centre De Gestion.  
Pour : 8    Contre : 0    Abstention : 2
- 6) Demande de prise en charge d'une partie des travaux sur les logements par le Fonds d'Aide à l'Aménagement de la Métropole.  
Adopté à l'unanimité.

### Questions diverses

- Le format du Conseil Municipal ne permet pas les discussions sur des points qui doivent passer auparavant devant les commissions concernées. M. le maire demande la réunion des différentes commissions afin de faire le point pour la fin de l'année.

### Travaux :

- La société de couverture SFP n'interviendra plus pour des raisons de sécurité sur le toit du château sauf avec une nacelle mais le coût d'environ 5000€ doit être soumis à la commission.
- Intervention des membres de la commission travaux pour changer la VMC dans un logement communal.
- Différents travaux de clôture dont celle de l'école avec chantier début novembre (Alain Langlois).
- Chantier d'AJR2C pour mise aux normes du parc électrique déficient au château après avis du cabinet Véritas.
- Intervention chez un locataire pour un problème de sanitaires dû à une mauvaise utilisation. Nous avons dû faire appel à la société Bachelet Bonnefond pour le débouchage. Nous rappelons aux Hautotais qu'en cas de précarité, ils peuvent se rapprocher du CMS de Canteleu pour monter un dossier d'aide.

### Divers :

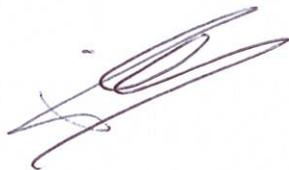
- Devis pour 3 plaques de nom des rues et numérotation des futures maisons dans le nouveau lotissement Installation prévue fin d'année.
- Point sur l'état des routes de la commune : toutes les routes ont été contrôlées et refaites si nécessaire. Aucun gros trou dans la chaussée n'est à déplorer sur la commune.
- Échange des radiateurs du logement communal validé par le locataire qui remercie la commune.
- Plan Communal de Sauvegarde en cours d'établissement (Roger Touzé).
- Le Colis des Anciens proposé en fin d'année sera maintenant distribué aux nouveaux bénéficiaires à partir de 70 ans (et non plus 65) étant donné les restrictions budgétaires.
- Le repas des Anciens se tiendra le dimanche 31 octobre. Environ 60 personnes sont attendues. Les personnes non invitées parce qu'elles ne rentrent pas dans les critères sont conviées au repas moyennant une participation financière libre. Le Comité des fêtes offre l'apéritif.
- Château : M. Lecat des Bâtiments de France a fait un diagnostic consultable en mairie et donnera ses priorités sur les améliorations envisagées le 20/10.
- Visite de sécurité du château : l'alarme défectueuse a été réparée. L'entreprise retenue, est chargée de l'entretien « sécurité ».
- Proposition de fleurir le parc du château avec l'ESAT Truffaut (Idhefi), du personnel d'insertion embauché pour paysager, planter et entretenir le parc. La directrice de l'établissement a été rencontrée par la mairie. Le département pourrait subventionner une partie du montant de ce projet.
- SIVU : la crèche intercommunale fonctionne à plein régime avec un taux d'occupation de 100%. Les parts communales vont être réévaluées à la fin de l'année suivant le taux d'occupation des enfants des différentes communes et en considération de l'arrivée de Val-de-la-Haye. Le recrutement du personnel, actuellement de 7 membres, est difficile et les contrats sont du coup très fluctuants. Des projets de nouveaux types de contrats sont à l'étude. Nous avons bénéficié d'une prime COVID de 12000€ pour cette crèche.
- Cabane à livres : les travaux sont achevés et la cabane est mise à disposition. Merci encore à tous ceux qui ont participé à cette réalisation. Le parti a été pris de ne pas y accepter de revues pour l'instant (diffuser le message). La pancarte, réalisée par Antoine Laurent, artiste-graphiste à Hautot, a été posée ce jour et la cabane bénéficie de l'éclairage municipal jusqu'à 22h.
- RV du conseil municipal le 19 octobre à 18h avec SAIPOL (usine de transformation d'oléagineux située sur la rive en face d'Hautot-sur-Seine) et avec les services de la préfecture de la DRÉAL pour voir le problème des sirènes d'avertissement et des nuisances sonores et olfactives.
- FILOR : Une enquête publique a été ouverte pour étudier les attentes et les besoins de la population. Des solutions seront adaptées aux demandes des usagers.
- Un devis est à l'étude pour le raccordement de l'école à la fibre par Orange afin d'améliorer le service pour les ordinateurs des élèves.

- Discussion autour de la possibilité d'installer un détecteur de CO2 à l'école (problématiques et besoins ?).
- COP 21 : une plaquette des projets de contribution pour le climat et les économies d'énergie, projets validés ou envisageables, est en cours de réalisation. Elle ne sera qu'un indicateur pour la commune, il n'y a pas d'attente administrative officielle.
- Mise à jour du site internet de la commune en prévision pour Roger Jean et Christophe Cerqueira.
- Défibrillateur : pour rappel, un Défibrillateur Automatique Externe est installé dans l'entrée du château (lieu stratégique retenu pour la commune).
- Panneau lumineux d'information : les études sont en cours pour l'installation de cet équipement indispensable pour avertir les populations en cas de risques majeurs et diffuser les informations utiles du secteur. Les études et validations sont en cours de finalisation.

La séance est levée à 19h55.

Corinne Fournier

Secrétaire de séance



Jean-Louis ROUSSEL

Le Maire

